

94^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

Débat général

Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Luis VASSY,

Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,

Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Cher amis,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Je souhaiterais tout d'abord féliciter l'Ambassadeur Vasquez Gomez du Salvador, qui vient de prendre ses fonctions en qualité de Président du Conseil exécutif. Je vous assure du plein soutien de ma délégation et de notre confiance dans votre capacité à mener à bien nos travaux.

Monsieur le Président,

Nous venons de traverser une période inédite qui a été source de bouleversements dans nos vies quotidiennes et dans nos méthodes de travail.

Nous avons appelé de nos vœux à plusieurs reprises une modernisation de l'Organisation. La période que nous venons de traverser nous a d'autant plus fait prendre conscience qu'une modernisation était également nécessaire d'un point de vue technique, afin de permettre une continuité de nos travaux y compris lorsqu'il nous est impossible de nous réunir physiquement.

Nous encourageons toutes les initiatives et toutes les solutions techniques en ce sens.

Monsieur le Président,

Nous saluons à cet égard la solution trouvée par le Secrétariat technique pour l'interprétation dans les six langues officielles de cette session du Conseil exécutif, y compris pour les membres des délégations qui suivent les débats à distance en raison des consignes sanitaires en vigueur.

La défense du multilinguisme est, comme vous le savez, une priorité de la France dans les organisations internationales. A l'OIAC comme ailleurs, nous y veillons.

Monsieur le Président,

L'Equipe d'Enquête et d'Identification (IIT) a rendu son premier rapport le 8 avril dernier. Il s'agit d'un rapport robuste, étayé et détaillé. Ses conclusions sont sans appel. Nous avons désormais la certitude que les auteurs d'emplois d'armes chimiques à Ltamenah appartiennent à des unités de l'armée de l'air du régime syrien.

C'est désormais à nous, Etats parties à cette Convention d'Interdiction des armes chimiques, d'agir. Cette session du Conseil exécutif constitue une première étape. Il en va de notre responsabilité de membres de cet organe décisionnel de notre Organisation et de la crédibilité de notre Organisation.

Nous ne pouvons pas laisser plusieurs violations de la Convention sans réponse. Ce serait encourager d'autres à la violer. L'Article Ier, qui interdit l'emploi d'armes chimiques, a été violé. L'Article III sur l'obligation de déclaration, a été violé. Si le régime syrien a continué d'utiliser des substances toxiques à des fins militaires, c'est qu'il a conservé la capacité de les fabriquer et de les utiliser, en contravention avec ses engagements internationaux. Enfin, en refusant de coopérer avec le Secrétariat technique et en refusant de fournir visas et information à l'IIT, l'Article VII paragraphe 7 de la Convention a été violé.

C'est dans cette perspective qu'un large groupe d'Etats parties propose à l'adoption du Conseil un projet de décision, qui condamne les manquements du régime syrien à ses obligations au titre de la Convention et lui donne l'occasion de compléter sa déclaration initiale afin de redresser la situation.

Nous appelons tous les Etats membres du Conseil exécutif à se rallier à ce texte. Le refus de l'emploi d'armes chimiques est un principe fondamental qui doit nous unir.

La Conférence des Etats parties de novembre prochain, compétente pour déterminer dans quelle mesure la Convention est respectée et pour prendre les mesures nécessaires pour assurer son respect, constituera une prochaine étape.

Monsieur le Président,

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif et soit publiée sur les serveurs interne et externe de l'OIAC. Je vous remercie./.

Courtesy translation

Mr Chairman, Mr Director General,
Distinguished Ambassadors and delegates,

France aligns itself to the declaration made on behalf of the European Union and would like to add a few points in its national capacity.

First of all, I would like to congratulate Ambassador Vasquez Gomez from El Salvador, who has been elected Chair of the Executive Council. Let me assure you of the full support of my delegation and our confidence in your ability to guide our work.

Mr Chairman,

We have just gone through an unprecedented situation, cause of major changes in our everyday life as well as in our methods of work.

We called several times for the modernization of the Organization. The period we have just gone through made us even more conscious that we also need a technological modernization, in order to allow us to continue our work, including when it is not possible to meet in person.

We encourage all initiatives and technological solutions in this regard.

Mr Chairman,

We welcome the technological solution put in place by the Technical Secretariat in order to provide interpretation of this session of the Executive council in all the six official languages, including for the delegations that follow the discussions remotely, respectfully of the health regulations currently in place.

Defending the use of French and of all official languages, is, as you know, a priority for France in all international organisations. In the OPCW, as elsewhere, we keep watch over it.

Mr Chairman,

The Investigation and Identification Team (IIT) published its first report on April 8th. It is a solid, remarkable and detailed report. Its conclusions are clear-cut. We have the strong conviction that perpetrators of the use of chemical weapons in Ltamenah belong to units of the Syrian armed air forces.

It is now up to us, States parties to this Convention on the Prohibition of chemical weapons, to act. This session of the Executive council is a first step. We must act as responsible members of this policy-making organ of our Organization and for the credibility of our Organization.

We cannot let non-compliance with the Convention happening without taking action. It would only encourage other to do likewise. Syria is in non-compliance with Article I of the Convention, that prohibits the use of Chemical weapons. Syria is in non-compliance with its obligations under Article III. If the Syrian regime continued to use chemicals as weapons for military purposes, it is because it kept the capabilities to produce and use them, in violation of its international commitments. Syria is in non-compliance with Article VII paragraph 7 of the Convention by refusing to cooperate with the Technical Secretariat and by refusing to grant access and to provide information to the IIT.

It is in this prospect that a broad group of States parties propose for the adoption by the Council a draft decision that condemns the non-compliance of the Syrian regime with its obligations under the Convention and provides the Syrian regime with the opportunity to complete its initial declaration in order to redress the situation.

We call on all States parties members of the Executive Council to support the text. The prohibition of use of chemical weapons is a core principle that should unite us.

The Conference of States parties in November, within its mandate to review compliance and take the necessary measures to ensure compliance with the Convention, will be the next step.

Mr Chairman,

I would like this statement to be considered as an official document of this session of the executive council and be published in the OPCW Extranet and public website. I thank you./.